



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2063

Attribution d'une subvention d'investissement d'un montant de 10 000 euros à l'association La Porte Ouverte pour des travaux dans un nouveau local à Lyon 2e et approbation de la convention correspondante - Opération n° 60034530

Action Sociale

**Rapporteur** : Mme RUNEL Sandrine

**SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 23 SEPTEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 SEPTEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 27 SEPTEMBRE 2022

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRES ELUS** : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. MONOT (pouvoir à Mme DUBOT), M. DUVERNOIS (pouvoir à M. BLACHE), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. PRIETO (pouvoir à Mme RUNEL), Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. CHAPUIS), M. BROLIQUIER (pouvoir à M. OLIVER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/2063 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT D'UN MONTANT DE 10 000 EUROS A L'ASSOCIATION LA PORTE OUVERTE POUR DES TRAVAUX DANS UN NOUVEAU LOCAL A LYON 2E ET APPROBATION DE LA CONVENTION CORRESPONDANTE - OPERATION N° 60034530 (ACTION SOCIALE )

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 septembre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2022/1811 en date du 7 juillet 2022, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle « Enveloppes CCAS 2021 – 2026 » n° 2021 -3, programme 20001.

Par délibération n° 2021/745 du 27 mai 2021, vous avez approuvé le lancement de l'opération n° 60034530 « Subvention d'équipement aux associations du secteur solidarité-gérontologie 2021-2026 ».

Afin d'accompagner les associations du secteur gérontologie et solidarité, il a été ouvert une enveloppe de subventions pour financer l'acquisition de mobilier et de matériel en lien avec leur activité ou pour des travaux dans leurs locaux. Cette enveloppe sera mobilisée tout au long du mandat au vu des dossiers de demande de subvention présentés par les associations, et donnera lieu à des délibérations individuelles.

C'est dans ce contexte qu'un dossier est présenté pour l'association La Porte Ouverte, afin de participer au financement de travaux dans un nouveau local situé à Lyon 2<sup>ème</sup>.

L'association La Porte Ouverte créée en 1969 a pour mission d'accueillir dans l'écoute sans rendez-vous toute personne en souffrance morale et psychique dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité.

L'association La Porte Ouverte est implantée depuis 1971 dans les locaux mis à disposition par le Sytral, situés à la station de métro Bellecour à Lyon 2<sup>ème</sup>.

La vétusté et le manque de visibilité du local ne permettent plus aujourd'hui d'accueillir le public dans de bonnes conditions, et un nouveau local plus spacieux et plus grand a été attribué par le Sytral en novembre 2021 à l'association.

Ce nouveau local d'une surface de 90 m<sup>2</sup> nécessite des travaux d'aménagement pour le rendre opérationnel (installation électrique, climatisation, chauffage, reprise du second œuvre des murs et du plafond avec isolation thermique, réalisation de la signalétique sur les vitrines), auxquels s'ajoutent les coûts du bureau d'études et celui du contrôle.

L'association La Porte Ouverte sollicite la Ville de Lyon pour une subvention d'équipement de 10 000 euros sur un coût global estimé de 50 000 €, destinée au financement des travaux du local attribué par le Sytral à Bellecour, Lyon 2<sup>ème</sup>.

Vu ladite convention ;

Vu les délibérations n° 2021/745 du 27 mai 2021 et n° 2022/1811 du 7 juillet 2022.

Vu l'avis du Conseil du 2° arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Solidarités - Vie des aînés - Droits et égalités - Santé et prévention ;

### **DELIBERE**

- 1- Une subvention d'équipement de 10 000 euros est allouée à l'association La Porte Ouverte pour le financement des travaux du local attribué par le Sytral à Bellecour, Lyon 2<sup>ème</sup>.
- 2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association La Porte Ouverte, est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.
- 4- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses d'investissement en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 20001, AP n° 2021-3, opération n° 60034530 et seront imputées sur les chapitres 204, fonction 428, selon l'échéancier prévisionnel suivant :
  - 2022 : 5 000 euros ;
  - 2023 : 5 000 euros.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET